

**ATTESTATION DE PRÉ-ADMISSIBILITÉ
FONDS D'INDEMNISATION À COURT TERME POUR PRODUCTIONS
AUDIOVISUELLES CANADIENNES (« FICT »)**

Nom de la société ou de la personne morale (le « **Requérant** »)

Titre du projet (le « **Projet** »)

Je soussigné(e) :

Nom complet du déclarant

DÉCLARE QUE :

- ✓ Je suis un(e) dirigeant(e) du Requérant et je suis dûment autorisé(e) à déclarer ce qui suit au nom du Requérant.
- ✓ Je confirme que j'ai fait une vérification complète de tous les faits pertinents pour la préparation de la présente attestation, que j'ai une connaissance personnelle de ces faits et que toute l'information contenue dans la présente attestation est vraie et exacte.
- ✓ Je reconnais que Téléfilm Canada (« **Téléfilm** ») se fiera sur la présente déclaration afin de déterminer si le Requérant et le Projet se qualifient en vertu du FICT.
- ✓ Je reconnais que faire une fausse déclaration est considéré comme un cas de défaut pour le Requérant selon les politiques de Téléfilm et peut constituer une infraction criminelle.

INFORMATIONS SUR LE REQUÉRANT :

1. Le Requérant est-il une société canadienne admissible au Crédit d'impôt pour production cinématographique ou magnétoscopique canadienne (CIPC) ?	Oui	Non
2. Le Requérant dispose-t-il d'un plan de sécurité COVID-19 en conformité avec les exigences sanitaires en vigueur dans toutes les juridictions où il exerce ses activités?	Oui	Non
3. Si oui, le Requérant s'engage-t-il à respecter à lettre le plan de sécurité COVID-19 susmentionné et à le tenir à jour?	Oui N/A	Non
4. Un coordonnateur ou un superviseur désigné sera-t-il présent à tout moment sur les lieux où les activités de tournage du Projet sont en cours dans le but d'assurer le respect et la conformité au plan de sécurité COVID-19 susmentionné?	Oui N/A	Non

5. Si oui, veuillez indiquer son nom : _____

6. Le Requéran a-t-il connaissance, en date des présentes, de cas d'infection actif à la COVID-19 au sein de l'équipe de tournage du Projet? Oui Non

7. Le Requéran détient-il tous les droits d'auteur dans le Projet nécessaires à son développement, sa production et à son exploitation? **OU** Oui Non

S'il s'agit d'une coproduction, le Requéran détient-il les droits susmentionnés en proportion à sa participation dans le Projet?

8. Le Requéran détient-il le contrôle du Projet? **OU** Oui Non

S'il s'agit d'une coproduction, le Requéran détient-il le contrôle du Projet en proportion à sa participation dans le Projet?

9. S'il s'agit d'une coproduction nationale, le Requéran est-il dûment autorisé à déposer une demande de pré-admissibilité pour le Projet et à conclure une entente de couverture avec Téléfilm pour le Projet, le cas échéant? Oui Non
N/A

INFORMATIONS RELATIVES AU PROJET :

10. Le Projet est-il une production admissible au Crédit d'impôt pour production cinématographique ou magnétoscopique canadienne (CIPC)? Oui Non

11. Le Projet est-il couvert par une assurance en vigueur provenant d'une compagnie d'assurance spécialisée en production audiovisuelle (assurance globale des producteurs et responsabilité civile générale) comportant une exclusion relative à la COVID-19 par rapport au Projet? Oui Non

12. Le tournage du Projet a-t-il déjà débuté? Oui Non

13. Le Projet bénéficie-t-il d'une couverture pour une interruption ou un abandon de tournage causé par la COVID-19 en vertu d'un autre programme d'indemnisation ou police d'assurance? Oui Non

14. Si oui, cette couverture prendra-t-elle fin avant la fin du tournage du Projet? Oui Non
N/A

15. La structure financière du Projet est-elle entièrement confirmée (lettres d'engagement chiffrées et valides)? Oui Non

16. Le Requéran appartient-il au même groupe* qu'un radiodiffuseur ou un distributeur? Oui Non

* Le sens que Téléfilm donne au terme "groupe" est celui de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*.

LE REQUÉRANT DOIT CONCLURE UNE ENTENTE DE PRÉ-ADMISSIBILITÉ AU FICT AVEC TÉLÉFILM CANADA AVANT L'APPARITION DE TOUT CAS D'INFECTION AU SEIN DE L'ÉQUIPE DE TOURNAGE.

DOCUMENTS À JOINDRE À LA PRÉSENTE ATTESTATION

Veillez joindre les documents suivants :

- Une preuve de la police d'assurance globale des producteurs et de la police d'assurance responsabilité civile générale du requérant pour le projet, incluant les noms des acteurs et réalisateurs couverts;
- Le devis final détaillé du projet, selon le modèle de devis standard disponible sur la page web du FICT;
- Dans le cas de coproductions nationales, le formulaire de désignation du requérant dûment complété par tous les coproducteurs;
- Le calendrier de production;
- La liste d'équipe de tournage; et
- La liste des différents lieux de tournage.

DÉCLARATIONS DU REQUÉRANT

1. Le Requêteur reconnaît avoir lu et compris les principes directeurs du FICT et s'engage à respecter l'ensemble des exigences qui y sont contenues.
2. Le Requêteur s'engage à aviser Téléfilm par écrit de tout changement aux dates de tournage indiquées dans le formulaire de demande de pré-admissibilité sur Dialogue.
3. Le Requêteur représente et garantit que toutes les déclarations fournies dans la présente attestation de pré-admissibilité sont exactes. Le Requêteur représente et garantit également qu'aucun fait important n'a été omis, supprimé ou déformé. Toute déclarations inexacte ou toute omission importante aura pour effet le refus du paiement de toute indemnité en vertu du FICT.
4. Si les renseignements fournis dans la présente attestation devaient changer après sa soumission, le Requêteur garantit qu'il signalera immédiatement ces changements par écrit à Téléfilm.
5. Le Requêteur autorise Téléfilm à discuter et à divulguer, dans le cadre de ses activités et conformément à sa mission, tout renseignement concernant et/ou se rapportant à la présente attestation de pré-admissibilité, au Requêteur et/ou à toute Partie Apparentée au Requêteur, et ce, avec le(s) vérificateur(s), le(s) conseiller(s) juridique(s), le Fonds des médias du Canada, le ministère du Patrimoine canadien, le vérificateur général du Canada, le Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens (BCPAC), le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), tout autre organisme gouvernemental, ainsi qu'avec toute entité qui, de l'avis de Téléfilm, est liée à la présente attestation, au Requêteur ou à toute Partie Apparentée au Requêteur (collectivement, les "**Entités**"). Le Requêteur autorise également ces Entités à discuter avec Téléfilm et à lui divulguer tout renseignement lié aux éléments mentionnés ci-dessus.

EN FOI DE QUOI, J'AI SIGNÉ

Dans la ville de

Ville

Province

En ce :

Date

Signature du déclarant